

Rue de Trèves 70
B-1000 Bruxelles

l'administrateur général

Expéditeur ONAFTS Rue de Trèves 70 B-1000 Bruxelles

date 11.01.2010
notre réf. III/10/CO1346/DIM
votre réf. /
contact Marthe Didier
attaché
téléphone 02-237 20 97
02-237 21 12

Concerne: **Vade-mecum annexé à la CO 1346 du 15 décembre 2003 - Indexation des montants
- Plafonds 2010**

Madame,
Monsieur,

Je vous communique, conformément au vade-mecum figurant en annexe de la CO 1346 du 15 décembre 2003, les montants actualisés applicables en matière de recouvrement socialement contre indiqué.

Ces montants suivent l'évolution du plafond de saisie fixé à l'article 1409, § 1, al. 3, du Code judiciaire et sont applicables à partir du **1^{er} janvier 2010 jusqu'au 31 décembre 2010**.

Je vous remercie pour votre collaboration.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Johan Verstraeten

PLAFONDS
applicables du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010

<u>RESSOURCES MENSUELLES</u>	<u>POURCENTAGE AUQUEL IL EST RENONCÉ</u>
jusqu'à 978 EUR	100%
jusqu'à 1.032,24 EUR	90%
jusqu'à 1.086,48 EUR	80%
jusqu'à 1.140,72 EUR	70%
jusqu'à 1.194,96 EUR	60%
jusqu'à 1.249,20 EUR	50%
jusqu'à 1.303,44 EUR	40%
jusqu'à 1.357,68 EUR	30%
jusqu'à 1.411,92 EUR	20%
jusqu'à 1.466,14 EUR	10%
au-delà de 1.466,14 EUR	0%
<u>ABATTEMENT</u> Montant forfaitaire d'abattement pour le conjoint/partenaire et pour chaque enfant bénéficiaire d'allocations familiales élevé dans le ménage	202 EUR/personne